

# **DONNÉES ANTHROPOLOGIQUES SUR LES NOUVEAUX-NÉS ESTONIENS**

**A. LÜÜS**

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE TARTU  
DIRECTEUR DE LA CLINIQUE DES MALADIES  
INFANTILES À L'UNIVERSITÉ DE TARTU

---

TARTU 1936



## I. Matériaux.

Peu de données concernant les nouveaux-nés estoniens ont été publiées jusqu'ici. En tout cas, les données existantes sont trop peu nombreuses. En outre, les auteurs ayant employé des méthodes différentes, leurs données ne peuvent être comparées entre elles.

Avec l'aimable autorisation de M. le professeur J. Miländer, chef de la Clinique Gynécologique de l'Université de Tartu, j'utilise pour mon travail les matériaux, c'est à dire les feuilles des malades pour 1932—1933, de la section de maternité de ladite clinique. Dans le courant de cette période, 1360 femmes y ont accouché (tabl. 1), dont 1257 Estoniennes, soit 92,4 %, et 103 de nationalités étrangères, soit 7,6 % du total. Parmi les étrangères se trouvaient: Russes — 66, Allemandes — 12, Juives — 11, Polonaises — 6, Lettoniennes — 5, Suédoises — 2, Bohémienne — 1. Ces nationalités sont établies d'après les indications données par les intéressées.

Seules les données concernant les Estoniennes sont examinées dans le présent ouvrage, tandis que celles qui intéressent les étrangères en sont exclues, le nombre de ces dernières étant trop peu élevé.

Parmi les 1257 accouchées estoniennes 1109 étaient mariées, soit 88,2 %, et 148 filles-mères, soit 11,8 % du total. Ces 1257 mères ont accouché d'un seul enfant dans 1228 cas, soit 97,7 %, et de jumeaux dans 29 cas, soit 2,3 % du total. Ces chiffres donnent ainsi un accouchement multiple pour 43,3 accouchements simples.

Des garçons ont été mis au monde par 628 mères, soit 50 %, des filles par 618 mères, soit 49,2 %, tandis que 11 mères, soit 0,8 %, ont accouché de jumeaux mixtes: garçon et fille.

1203 de ces mères, soit 95,7 %, ont accouché d'enfants dont le poids était de 2500 g ou plus, et 44 mères, ou 3,5 %, ont accouché d'enfants dont le poids était au-dessous de 2500 g.

Nous considérons ces enfants comme étant au-dessous du poids normal comme des enfants prématurés ou débiles, ainsi que c'est l'usage dans la pédiatrie en général. 10 mères, soit 0,8 %, ont accouché de jumeaux, dont l'un était normal, l'autre débile. Des enfants viables ont été mis au monde par 1214 mères, ou 96,6 %, 40 mères, soit 3,2 %, ayant accouché de morts-nés ou d'enfants décédés aussitôt après leur naissance. Trois mères, ou 0,2 %, ont accouché de jumeaux, dont un seul survécut.

Tableau 1.  
Mères accouchées.

	Nombre	%
Estoniennes . . . . .	1257	92,4
Autres nationalités . . . . .	103	7,6
Mariées . . . . .	1109	88,2
Filles-mères . . . . .	148	11,8
Enfants nés uniques . . . . .	1228	97,7
Jumeaux . . . . .	29	2,3
Garçons . . . . .	628	50,0
Filles . . . . .	618	49,2
Garçon et fille (jum.) . . . . .	11	0,8
A terme . . . . .	1203	95,7
Prématurés . . . . .	44	3,5
A terme et prématurés (jum.) . . . . .	10	0,8
Enfants vivants . . . . .	1214	96,6
Morts-nés . . . . .	40	3,2
Vivants et morts (jum.) . . . . .	3	0,2

Vingt-neuf mères ayant accouché de jumeaux, le nombre des enfants est supérieur de 29 au chiffre des accouchées, donc 1286. C'est sur la base de ce chiffre que nous traitons le sujet du présent ouvrage.

Sur ces 1286 enfants (tabl. 2) il y avait 651 garçons, ou 50,6 %, et 635 filles, soit 49,4 % du total.

Nous obtenons ainsi dans le total des naissances pour 100 filles 102,5 garçons.

De tous ces enfants 1134, soit 88,2 %, étaient légitimes, tandis que 152, ou 11,8 %, étaient illégitimes.

1228 enfants, soit 95,5 %, sont nés uniques, et 58 jumeaux, soit 4,5 %. Sont nés à terme — 1225 enfants, ou 95,2 %, et avant terme ou débiles — 61, ou 4,8 %.

1243 enfants, ou 96,3 %, sont vivants, tandis que 43 enfants, ou 3,7 %, sont ou mort-nés, ou décédés bientôt après leur naissance.

Tableau 2.  
Répartition des enfants par groupes.

	Nombre	%
Garçons . . . . .	651	50,6
Filles . . . . .	635	49,4
Légitimes . . . . .	1134	88,2
Illégitimes . . . . .	152	11,8
Enfants nés uniques . . . . .	1228	95,5
Jumeaux . . . . .	58	4,5
Nés à terme . . . . .	1225	95,2
Avant terme . . . . .	61	4,8
Nés vivants . . . . .	1243	96,3
Morts-nés . . . . .	43	3,7

## II. Poids et taille.

Le poids et la taille de l'enfant sont les indices les plus importants de sa viabilité, tandis que les autres mesures, comme par exemple celles de la tête et du tronc, bien qu'intéressantes en soi, ne sont que d'une importance secondaire. C'est pourquoi nous examinerons ici d'une manière plus détaillée les deux premières mesures, poids et tailles, ne touchant les autres qu'accessoirement.

Les enfants sont généralement pesés et mesurés, immédiatement après leur naissance, par l'accoucheuse sage-femme en chef de la clinique. La pesée est effectuée à l'aide de la balance dite pèse-bébé et les mesures sont prises avec un ruban-centimètre ordinaire.

Notre étude porte sur 1286 enfants en tout, dont nous avons examiné d'une manière plus détaillée seulement 571 garçons et 580 filles, 135 enfants ayant dû être éliminés pour divers motifs.

Nous avons tenu compte seulement des enfants pesant 2500 g et plus, pour autant qu'ils sont restés en vie, c'est-à-dire qu'ils ont quitté la clinique vivants. Nous avons éliminé :

1) tous les enfants morts-nés, et ceux décédés pendant l'accouchement ou bientôt après leur naissance;

2) tous les débiles pesant moins de 2500 g à leur naissance, et

3) tous les jumeaux. Parmi ces derniers nous n'aurions pu retenir que 8 garçons et 8 filles, en tout 16 enfants, car la plus grande partie des jumeaux, c'est-à-dire 42 enfants, aurait dû quand même être éliminée de notre étude à cause de leur poids inférieur à la norme fixée. L'élimination des 16 jumeaux en question n'affectera que d'une manière peu importante les résultats de notre travail.

Le but de mon ouvrage consiste à déterminer le poids, la taille et les autres mesures des nouveaux-nés estoniens, ainsi qu'à rechercher s'il existe quelques facteurs extérieurs exerçant une influence quelconque sur ces mesures.

### Poids.

Le tableau 3 indique que les garçons, enfants légitimes, pèsent 3634 g en moyenne, tandis que le poids des filles légitimes est de 3487 g, soit une différence de 147 g au détriment des dernières.

Tableau 3.  
Poids des nouveaux-nés.

	Nombre total	Poids total, g	Poids moyen, g	%
1. Garçons, légitimes . . . . .	510	1 853 295	3634	44,3
2. Garçons, illégitimes . . . . .	61	215 650	3535	5,3
3. (1+2) Garçons, total . . . . .	571	2 068 945	<b>3623</b>	<b>49,6</b>
4. Filles, légitimes . . . . .	514	1 792 170	3487	44,6
5. Filles, illégitimes . . . . .	66	218 460	3310	5,7
6. (4+5) Filles, total . . . . .	580	2 010 630	<b>3467</b>	<b>50,4</b>
7. (1+4) Enfants légitimes . . . . .	1024	3 645 465	3560	89,0
8. (2+5) Enfants illégitimes . . . . .	127	344 110	3418	11,0
9. (3+6) Enfants, total . . . . .	1151	4 079 575	<b>3545</b>	<b>100,0</b>

Les garçons légitimes pèsent 3634 g, les garçons illégitimes — 3535, les premiers pesant ainsi 99 g de plus que les derniers.

Le poids moyen des filles légitimes est de 3487 g, celui des filles illégitimes de 3310, les premières pesant donc 177 g de plus que les dernières.

Le poids moyen des garçons et filles légitimes est de 3560 g,

celui des garçons et filles illégitimes de 3418, les premiers étant ainsi de 142 g plus lourds que les derniers.

Les garçons illégitimes pèsent 3535 g, les filles illégitimes — 3310, les garçons pesant donc 225 g de plus que les filles.

Plus loin nous notons sur le même tableau que, le poids de tous les garçons étant de 3623 g et celui de toutes les filles de 3467 g, le poids des garçons dépasse de 156 g celui des filles.

Nous pouvons conclure des données ci-dessus, que les nouveaux-nés estoniens pèsent en moyenne :

les garçons . . . . .	3623 g
les filles. . . . .	3467 „
la moyenne pour les deux sexes ensemble est de	3545 „

Si nous examinons la question de savoir si l'ordre des grossesses et des accouchements de la mère exerce une influence quelconque sur le poids des nouveaux-nés, nous y répondrons affirmativement, en nous basant sur les chiffres obtenus.

Le tableau 4 indique le poids moyen relativement élevé des garçons légitimes.

Tableau 4.  
Garçons légitimes d'après l'ordre de leur naissance.

Accouchement	Nombre d'enfants	Poids total, en g	Poids moyen, en g	%
I	221	784 555	3 550	43,33
II	134	488 550	3 646	26,27
III	76	283 380	3 729	14,90
IV	31	114 130	3 682	6,08
V	24	93 440	3 893	4,71
VI	11	43 790	3 981	2,16
VII	6	21 120	3 520	1,17
VIII	1	3 590	3 590	0,20
IX	3	9 340	3 113	0,59
X et plus	3	11 400	3 800	0,59
Total	510	1 853 295	<b>3 634</b>	100,0

Le poids des premiers enfants est déjà assez considérable, de 3550 g, dépassant ainsi de 300 g le poids moyen européen fixé généralement à 3250 g.

On observe une augmentation de poids jusqu'au 6<sup>me</sup> enfant (excepté le 4<sup>me</sup> enfant), ce poids étant alors aussi plus élevé que la moyenne européenne correspondante. C'est seule-

ment au 9<sup>me</sup> accouchement que le poids s'abaisse au-dessous du niveau européen, pour remonter assez haut lors du 10<sup>me</sup> accouchement.

Le nombre des garçons illégitimes est assez insignifiant (tableau 5).

Tableau 5.

Garçons illégitimes selon l'ordre de leur naissance.

Accouchement	Nombre d'enfants	Poids total, en g	Poids moyen, en g	%
I	46	162 610	3 535	75,42
II	10	36 110	3 611	16,39
III	3	10 350	3 450	4,91
IV	1	3 150	3 150	1,64
VIII	1	3 430	3 430	1,64
Total	61	215 650	<b>3 535</b>	100,0

Il n'y a plus rien de spécial à ajouter ici.

Tout ce qui a été dit au sujet du tabl. 4 s'applique également au tabl. 6.

Tableau 6.

Garçons légitimes et illégitimes selon l'ordre de leur naissance.

Accouchement	Nombre d'enfants	Poids total, en g	Poids moyen, en g	%
I	267	947 165	3 547	46,76
II	144	524 660	3 643	25,22
III	79	293 730	3 718	13,84
IV	32	117 280	3 665	5,60
V	24	93 440	3 893	4,20
VI	11	43 790	3 981	1,92
VII	6	21 120	3 520	1,05
VIII	2	7 020	3 510	0,35
IX	3	9 340	3 113	0,53
X et plus	3	11 400	3 800	0,53
Total	571	2 068 945	<b>3 623</b>	100,00

Les tableaux 7, 8 et 9 montrent aussi que le poids des nouveaux-nés estoniens du sexe féminin est relativement élevé déjà lors des premiers enfants, dépassant le niveau européen de

Tableau 7.  
Filles légitimes selon l'ordre de leur naissance.

Accouchement	Nombre des enfants	Poids total, en g	Poids moyen, en g	%
I	205	692 160	3 376	39,88
II	165	584 060	3 540	32,10
III	76	270 440	3 558	14,79
IV	24	88 400	3 683	4,67
V	21	77 480	3 689	4,09
VI	7	24 610	3 516	1,36
VII	6	19 300	3 217	1,17
VIII	5	18 250	3 650	0,97
IX	3	10 830	3 610	0,58
X et plus	2	6 640	3 320	0,39
Total	514	1 792 170	3 487	100,00

126, 44 et 110 grammes. Il résulte également de ces tableaux que l'ordre des accouchements exerce une influence indubitable sur le poids des nouveaux-nés.

Tableau 8.  
Filles illégitimes selon l'ordre de leur naissance.

Accouchement	Nombre des enfants	Poids total, en g	Poids moyen, en g	%
I	51	167 990	3 294	77,27
II	10	33 570	3 357	15,15
III	2	6 220	3 110	3,03
IV	3	10 680	3 560	4,55
Total	66	218 460	3 310	100,00

Si nous examinons de plus près les tableaux 4 à 9, nous constatons une augmentation de poids jusqu'au 3<sup>me</sup> (tabl. 4) et jusqu'au 5<sup>me</sup> enfant (tabl. 7), lorsqu'il s'agit d'enfants légitimes. Cette augmentation ne s'observe que jusqu'au second enfant chez les nouveaux-nés illégitimes. Cela ne veut pourtant pas dire que tous les enfants nés ultérieurement présentent un poids inférieur. Pas du tout! Ils peuvent même surpasser en poids les enfants nés antérieurement, comme nous pouvons l'observer en jetant un coup d'oeil sur les tableaux correspondants.

Tableau 9.

Filles légitimes et illégitimes selon l'ordre de leur naissance.

Accouchement	Nombre des enfants	Poids total, en g	Poids moyen, en g	%
I	256	860 150	3 360	44,14
II	175	617 630	3 529	30,17
III	78	276 660	3 547	13,45
IV	27	99 080	3 670	4,66
V	21	77 480	3 690	3,62
VI	7	24 610	3 516	1,21
VII	6	19 300	3 217	1,03
VIII	5	18 250	3 650	0,86
IX	3	10 830	3 610	0,52
X et plus	2	6 640	3 320	0,34
Total	580	2 010 630	<b>3 467</b>	100,0

Ces mêmes tableaux démontrent en outre que le système à un ou deux enfants prévaut chez nous, ces cas dépassant 70 % des chiffres donnés, tandis que ceux à accouchements plus nombreux ne représentent qu' un tiers du total des naissances.

Étudions maintenant d'une manière plus détaillée les rapports existant entre le poids des nouveaux-nés et l'ordre d'accouchement des mères. Les tableaux 10 et 11 nous en offrent une vue d'ensemble.

Nous classons le poids des nouveaux-nés comme suit:

- 2500—3000 — poids au-dessous de la moyenne.
- 3001—3500 — poids moyen.
- 3501—4000 — poids au-dessus de la moyenne.
- 4001—5000 — poids élevé.
- 5001— — poids surélevé.

Le tableau 10 prouve que, lors de tous les accouchements, toutes les mères accouchent le plus souvent de filles de poids moyen. Les premiers accouchements semblent pourtant indiquer une petite prépondérance. La quatrième grossesse et les suivantes semblent donner plutôt des enfants de poids au-dessus de la moyenne, tandis que les poids élevés proviennent surtout de la deuxième grossesse et des suivantes. En additionnant les poids au-dessus de la moyenne et les poids élevés, nous voyons qu'ils dominent lors du deuxième accouchement et des suivants, mais

Tableau 10.

Filles légitimes et illégitimes d'après leur poids et l'ordre d'accouchement des mères.

Poids g	I grossesse		II grossesse		III grossesse		IV grossesse		V grossesse		VI grossesse et plus		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
2500—3000	51	19,93	23	13,14	8	10,26	1	3,70	1	4,76	5	21,74	89	15,35
3001—3500	114	44,53	62	35,43	31	39,75	9	33,33	7	33,33	6	26,09	229	39,48
3501—4000	77	30,07	65	37,15	25	32,05	12	44,45	8	38,10	11	47,82	198	34,14
4001—4500	14	5,47	22	12,57	12	15,38	5	18,52	4	19,05	1	4,35	58	10,00
4501—5000	—	—	2	1,14	2	2,56	—	—	1	4,76	—	—	5	0,86
5001—	—	—	1	0,57	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
Total	256	100,00	175	100,00	78	100,00	27	100,00	21	100,00	23	100,00	580	100,00
% %	44,14	—	30,17	—	13,45	—	4,66	—	3,62	—	3,96	—	100,00	—

Tableau 11.

Garçons légitimes et illégitimes d'après leur poids et l'ordre d'accouchement des mères.

Poids g	I grossesse		II grossesse		III grossesse		IV grossesse		V grossesse		VI grossesse et plus		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
2500—3000	26	9,74	13	9,03	4	5,06	1	3,12	—	—	4	16,00	48	8,41
3001—3500	96	35,95	39	27,08	22	27,85	11	34,38	5	20,83	4	16,00	177	30,99
3501—4000	104	38,95	67	46,53	37	46,83	15	46,88	8	33,32	10	40,00	241	42,21
4001—4500	34	12,74	23	15,97	11	13,92	4	12,50	10	41,67	6	24,00	88	15,41
4501—5000	6	2,25	2	1,39	5	6,34	1	3,12	—	—	—	—	14	2,45
5001—	1	0,37	—	—	—	—	—	—	1	4,17	1	4,00	3	0,53
Total	267	100,00	144	100,00	79	100,00	32	100,00	24	100,00	25	100,00	571	100,00
% %	46,76	—	25,22	—	13,84	—	5,60	—	4,20	—	4,38	—	100,00	—

plus particulièrement lors du 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> accouchement, où les poids élevés et surélevés se trouvent au nombre de 60 %.

Nous n'avons qu'une fille au poids surélevé, et celle-ci provient d'une deuxième grossesse. Les mères accouchent le plus souvent de filles au poids moyen, la plupart des garçons provenant de tous les accouchements présentant un poids élevé; ceci s'applique plus particulièrement aux 2<sup>mes</sup>, 3<sup>mes</sup> et 4<sup>mes</sup> accouchements (v. tabl. 11).

Ce sont les premières et les quatrièmes grossesses qui produisent pour la plupart des garçons de poids moyen. Les poids au-dessus de la moyenne et les poids élevés s'observent le plus souvent dans les 2<sup>me</sup> à 6<sup>me</sup> grossesses. Ces catégories atteignent le maximum de leur poids à la 5<sup>me</sup> grossesse, soit — 74 %.

Trois garçons à poids surélevés sont nés, dont l'un provenait d'une première, le deuxième d'une 5<sup>me</sup> et le troisième d'une 6<sup>me</sup> grossesse. En comparant les deux tableaux (10 et 11), nous voyons que les enfants au poids au-dessous de la moyenne sont généralement produits par les premières, deuxième et sixième grossesses, ainsi que par les suivantes, les poids moyens dominant chez les filles et ceux au-dessus de la moyenne chez les garçons. Nous avons plus de 59% de garçons à poids au-dessus de la moyenne et à poids élevé, tandis que ce chiffre se réduit à 41% pour les filles, ce qui donne aux garçons une prédominance de 15%.

Parmi les poids surélevés nous avons aussi trois garçons et seulement une fille.

Il semble également que dès les premières grossesses les mères accouchent de garçons plus lourds (53,94%) que les filles (35,54%).

Le tableau 12 indique l'influence de l'âge des mères sur le poids des filles légitimes.

Il ressort de ce tableau que l'âge de la mère exerce une certaine influence sur le poids des nouveaux-nés. C'est ainsi que les jeunes mères au-dessous de 20 ans, de même que celles de 20—24 ans, donnent naissance le plus souvent à des enfants au poids au-dessous de la moyenne. Les enfants à poids moyen sont mis au monde surtout par les mères de 20—34 ans, bien que des femmes plus jeunes et plus âgées puissent également accoucher de pareils enfants, ce qui est d'ailleurs tout à fait naturel. Les mères de 40 ans et plus, de même que celles de

Tableau 12.  
 Filles légitimes d'après leur poids et l'âge des mères.

Poids g	A g e d e l a m è r e												Total	
	Au-dessous de 20 a.		20—24		25—29		30—34		35—39		40 a. et plus			
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
2500—3000	6	40,00	20	17,86	26	13,33	14	12,17	9	15,00	1	5,88	76	14,79
3001—3500	5	33,34	44	39,29	74	37,95	44	38,27	19	31,67	6	35,29	192	37,36
3501—4000	3	20,00	39	34,82	71	36,41	42	36,52	23	38,33	7	41,18	185	35,99
4001—4500	1	6,66	8	7,14	21	10,77	14	12,17	8	13,33	3	17,65	55	10,70
4501—5000	—	—	1	0,89	2	1,03	1	0,87	1	1,67	—	—	5	0,97
5001—	—	—	—	—	1	0,51	—	—	—	—	—	—	1	0,19
Total	15	100,00	112	100,00	195	100,00	115	100,00	60	100,00	17	100,00	514	100,00
%	2,92	—	21,79	—	37,94	—	22,37	—	11,67	—	3,31	—	100,00	—

Tableau 13.  
 Garçons légitimes d'après leur poids et l'âge des mères.

Poids g	A g e d e l a m è r e												Total	
	Au-dessous de 20 a.		20—24		25—29		30—34		35—39		40 a. et plus			
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
2500—3000	—	—	16	14,41	12	6,90	8	6,84	5	6,94	1	5,00	42	8,24
3001—3500	7	43,75	24	21,62	61	35,06	30	25,64	23	31,95	7	35,00	152	29,80
3501—4000	4	25,00	47	42,34	73	41,95	59	50,43	27	37,50	9	45,00	219	42,95
4001—4500	5	31,25	20	18,02	26	14,94	17	14,53	13	18,05	2	10,00	83	16,27
4501—5000	—	—	4	3,61	2	1,15	3	2,56	2	2,78	1	5,00	12	2,35
5001—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2,78	—	—	2	0,39
Total	16	100,00	111	100,00	174	100,00	117	100,00	72	100,00	20	100,00	510	100,00
%	3,14	—	21,76	—	34,12	—	22,94	—	14,12	—	3,92	—	100,00	—

35—39 ans, accouchent d'enfants à poids au-dessus de la moyenne et élevés.

Le tableau 13 indique les rapports existant entre le poids des garçons légitimes et l'âge des mères.

Dans ce tableau nous remarquons que les jeunes mères au-dessous de 20 a. n'ont accouché d'aucun garçon au poids au-dessous de la moyenne, mais surtout d'enfants à poids moyen ou élevé, pour autant que le nombre restreint de ces mères ( $7+5=12$ ) permet de conclure. Les nouveaux-nés à poids au-dessus de la moyenne appartiennent à des mères entre 30—34 et au-dessus de 40 ans. Il en résulte donc que des mères relativement jeunes peuvent également accoucher de garçons à poids au-dessus de la moyenne et à poids élevé.

Il ressort des tableaux 12 et 13 que les mères estoniennes accouchent le plus souvent entre 25—29 ans, ensuite de 30—34 et de 20—24 ans. C'est à ces périodes que revient le plus grand pourcentage de toutes les naissances, soit 80%, tandis que 20% restent pour les femmes au-dessous ou au-dessus des âges mentionnés. Nous observons aussi sur les mêmes tableaux que plus de 70% des nouveaux-nés présentent des poids moyens et au-dessus de la moyenne, 30% ont un poids au-dessous de la moyenne ou un poids élevé, tandis que seulement quelques enfants isolés ont un poids surélevé.

Nous allons maintenant étudier l'influence que peut avoir la profession ou le métier des parents sur le poids des nouveaux-nés. La profession de la mère étant généralement malaisée à définir, tandis qu'il est plus facile de fixer celle du père, nous divisons les enfants en trois grands groupes, suivant la profession du père.

Au premier groupe appartiennent toutes les personnes s'occupant d'agriculture, tant fermiers que garçons de fermes et autres personnes occupées aux travaux des champs.

Dans le second groupe sont classées les personnes s'occupant de travaux corporels, tels que les divers artisans, ouvriers, cheminots et manœuvres.

Nous rangeons dans le troisième groupe tous les travailleurs intellectuels, tels que professeurs, médecins, avocats, en outre les propriétaires d'immeubles, fonctionnaires etc.

Les tableaux 14 et 15 nous donnent les aperçus correspondants.

Tableau 14.

Filles légitimes d'après leur poids et le métier des pères.

Poids g	Agriculteurs		Métiers corporels		Professions libérales		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
2500—3000	14	12,73	37	17,21	25	13,23	76	14,79
3001—3500	37	33,64	91	42,32	64	33,86	192	37,36
3501—4000	49	44,55	72	33,49	64	33,86	185	35,99
4001—4500	10	9,08	12	5,58	33	17,46	55	10,70
4501—5000	—	—	3	1,40	2	1,06	5	0,97
5001—	—	—	—	—	1	0,53	1	0,19
Total	110	100,00	215	100,00	189	100,00	514	100,00
% %	21,40	—	41,83	—	36,77	—	100,00	—

En examinant le tableau 14, nous remarquons que tous les groupes présentent un certain nombre de filles au poids au-dessous de la moyenne. Les travailleurs manuels, par contre, produisent plus d'enfants à poids moyen que les deux autres groupes. Les enfants à poids au-dessus de la moyenne sont représentés surtout chez les agriculteurs, tandis que les poids élevés s'observent pour la plupart chez les travailleurs intellectuels.

Si nous additionnons les enfants à poids au-dessus de la moyenne et à poids élevé (3501—5000 g), nous verrons que les agriculteurs y occupent la première place, les travailleurs intellectuels — la seconde, et les travailleurs manuels — la troisième, soit 53,63 %, 52,38 % et 40,47 %.

Ces différences étant cependant relativement petites, nous ne pouvons en tirer des conclusions de quelque portée.

Tout ce qui a été dit au sujet du tableau 14 peut être appliqué presque entièrement au tableau 15.

Ici aussi (tabl. 15), les divers groupes diffèrent si peu, qu'il est difficile d'en tirer des conclusions quelconques. En additionnant de nouveau les groupes des poids élevés et ceux des poids au-dessus de la moyenne, nous obtenons le même ordre résultant aussi du tableau 14, la première place appartenant aux agriculteurs, la seconde aux travailleurs intellectuels et la troisième aux travailleurs manuels, soit : 66,20 %, 60,99 % et 58,59 %. Ici la différence entre les deux derniers chiffres est insignifiante, tandis que la supériorité des agriculteurs y est plus marquée.

Tableau 15.

Garçons légitimes d'après leur poids et le métier des pères.

Poids g	Agriculteurs		Métiers manuels		Professionslibérales		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
2500—3000	9	6,34	19	10,22	14	7,69	42	8,24
3001—3500	39	27,46	57	30,65	56	30,77	152	29,80
3501—4000	66	46,48	77	41,39	76	41,76	219	42,95
4001—4500	26	18,31	29	15,59	28	15,33	83	16,27
4501—5000	2	1,41	3	1,61	7	3,85	12	2,35
5001—	—	—	1	0,54	1	0,55	2	0,39
Total	142	100,00	186	100,00	182	100,00	510	100,00
% %	27,84	—	36,47	—	35,69	—	100,00	—

En général, nous ne sommes pas en mesure de prouver que le métier du père exerce une influence prononcée sur le poids des enfants. Ceci s'explique aussi partiellement par le nombre restreint (1024) des enfants faisant l'objet du présent travail, mais plus particulièrement par le fait que les divers domaines de travail de nos nationaux sont très peu divergents et souvent même liés entre eux, ce qui ne nous permet pas de différencier d'une manière plus marquée le résultat final de notre enquête. Outre cela, nos „travailleurs intellectuels“, non-obstant leur dénomination, s'occupent souvent de travaux corporels, ou du moins s'en sont occupés pendant une période antérieure de leur vie.

### Taille.

Pour la mensuration de la taille des nouveaux-nés, notre enquête porte sur 566 garçons et 580 filles, soit 1146 enfants au total.

On a mesuré les enfants du sommet de la tête (sinciput) jusqu'au nombril et de là jusqu' à la plante des pieds, avec un ruban-centimètre ordinaire. Ces deux mesures ensemble indiquent la longueur totale de l'enfant.

La longueur des garçons (v. tabl. 16) est le plus souvent de 50 cm, soit dans 225 cas — ou 39,75 %. Nous observons 197 cas ou 34,78 % au-dessous de 50 cm, et 144 ou 25,44 % au-dessus de ce chiffre.

Nous pouvons considérer la longueur ordinaire des nouveaux-nés estoniens comme étant de 48—52 cm, peu d'enfants,

Tableau 16.  
Longueur des garçons, en centimètres.

I Longueur cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
44	1	0,18	44
44,5	1	0,18	44,5
45	3	0,53	135
46	8	1,41	368
47	25	4,42	1175
47,5	1	0,18	47,5
48	52	9,19	2496
48,5	2	0,35	97
49	101	17,84	4949
49,5	3	0,53	148,5
50	225	39,75	11250
50,5	2	0,35	101
51	75	13,25	3825
52	42	7,42	2184
52,5	1	0,18	52,5
53	15	2,65	795
54	5	0,88	270
55	3	0,53	165
56	—	—	—
57	1	0,18	57
Total	566	100,00	28204

$$\text{Moyenne arithm. : } \frac{28204}{566} = 49,83.$$

bien moins de 10 %, ayant une longueur au-dessous ou au-dessus des chiffres mentionnés. La longueur des garçons variant de 44—57 cm, le degré de variation est de 13 cm.

Chez les filles aussi (tabl. 17) la longueur ordinaire la plus fréquente est de 50 cm, soit dans 215 cas, ou 37,08 %. Au-dessous de 50 cm nous marquons 281 cas ou 48,46 %, au-dessus de 50 cm — 84 cas ou 14,17 %.

La longueur ordinaire des filles est ainsi de 48—51 cm, au-dessous de ces chiffres 10 % et au-dessus seulement 3 %. Leur longueur variant de 42—58 cm, le degré de variation est ici de 16 cm.

La longueur des garçons en moyenne . . . 49,83 cm.

La longueur des filles en moyenne . . . 49,27 „

La longueur moyenne des deux ensemble. 49,55 „

Tableau 17.  
Longueur des filles, en centimètres.

I Longueur cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
42	1	0,17	42
43	1	0,17	43
44	2	0,34	88
45	9	1,55	405
45,5	1	0,17	45,5
46	12	2,08	552
47	37	6,39	1739
47,5	1	0,17	47,5
48	88	15,17	4224
48,5	1	0,17	48,5
49	127	21,90	6223
49,5	1	0,17	49,5
50	215	37,08	10750
50,5	3	0,52	151,5
51	56	9,66	2856
51,5	1	0,17	51,5
52	18	3,10	936
53	2	0,34	106
54	2	0,34	108
55	1	0,17	55
56 et 57	—	—	—
58	1	0,17	58
Total	580	100,00	28579

$$\text{Moyenne arithm.: } \frac{28579}{580} = 49,27.$$

Si nous examinons les filles d'après leur longueur et l'ordre d'accouchement des mères (tabl. 18), nous constatons que le premier accouchement donne les plus grandes variations des longueurs, tant au-dessus qu'au-dessous de la moyenne. Lors des seconds et troisièmes accouchements cette variation diminue sensiblement, et, à partir du 4<sup>me</sup> enfant, elle ne s'observe que très peu.

Comme il ressort de ce tableau, pour le total des accouchements, les mères accouchent pour la plupart de filles de 50 cm de longueur, atteignant le point culminant au 4<sup>me</sup> accouchement (51,86 %), puis 49 cm, ensuite 48 cm lors des premiers et deuxièmes accouchements. A partir du 3<sup>me</sup> accouchement et des suivants, c'est la longueur de 51 cm qui prédomine. En additionnant les nombres des filles dont la longueur va de 49 à 51

Tableau 18.

Filles légitimes et illégitimes d'après leur longueur et l'ordre d'accouchement des mères.

Longueur cm	I grossesse		II grossesse		III grossesse		IV grossesse		V grossesse		VI et plus		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
42	1	0,39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
43	1	0,39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
44	2	0,78	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,34
45	3	1,17	4	2,29	1	1,28	—	—	—	—	1	4,35	9	1,55
45,5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4,76	—	—	1	0,17
46	6	2,34	3	1,71	2	2,56	—	—	1	4,76	—	—	12	2,08
47	21	8,20	7	4,00	5	6,41	1	3,70	2	9,53	1	4,35	37	6,39
47,5	—	—	1	0,57	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
48	45	17,58	31	17,71	9	11,54	1	3,70	1	4,76	1	4,35	88	15,17
48,5	1	0,39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
49	55	21,49	37	21,14	19	24,36	7	25,93	4	19,05	5	21,74	127	21,90
49,5	—	—	—	—	1	1,28	—	—	—	—	—	—	1	0,17
50	101	39,46	61	34,87	21	26,93	14	51,86	8	38,10	10	43,48	215	37,08
50,5	2	0,78	1	0,57	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,52
51	13	5,08	20	11,43	15	19,23	4	41,81	2	9,52	2	8,69	56	9,66
51,5	1	0,39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
52	2	0,78	7	4,00	4	5,13	—	—	2	9,52	3	13,04	18	3,10
53	1	0,39	1	0,57	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,34
54	1	0,39	1	0,57	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,34
55	—	—	—	—	1	1,28	—	—	—	—	—	—	1	0,17
58	—	—	1	0,57	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,17
Total	256	100,00	175	100,00	78	100,00	27	100,00	21	100,00	23	100,00	580	100,00
% %	44,14	—	30,17	—	13,45	—	4,66	—	3,62	—	3,96	—	100,00	—

Tableau 19.

Garçons légitimes et illégitimes d'après leur longueur et l'ordre d'accouchement des mères.

Longueur cm	I grossesse		II grossesse		III grossesse		IV grossesse		V grossesse		VI et plus		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
44	—	—	—	—	1	1,27	—	—	—	—	—	—	1	0,18
44,5	—	—	—	—	1	1,27	—	—	—	—	—	—	1	0,18
45	2	0,76	1	0,70	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,53
46	4	1,52	2	1,40	1	1,27	1	3,13	—	—	—	—	8	1,41
47	17	6,46	2	1,40	3	3,79	1	3,13	2	8,33	—	—	25	4,42
47,5	—	—	1	0,70	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,18
48	27	10,27	14	9,79	5	6,33	2	6,25	2	8,33	2	8,00	52	9,19
48,5	2	0,76	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,35
49	44	16,73	30	20,98	14	17,72	8	25,00	2	8,33	3	12,00	101	17,84
49,5	2	0,76	1	0,70	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,53
50	106	40,30	53	37,05	37	46,84	13	40,61	6	25,00	10	40,00	225	39,75
50,5	—	—	1	0,70	—	—	—	—	—	—	1	4,00	2	0,35
51	27	10,27	21	14,69	11	13,92	5	15,62	4	16,67	7	28,00	75	13,25
52	24	9,13	9	6,29	3	3,79	1	3,13	3	12,50	2	8,00	42	7,42
52,5	1	0,38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,18
53	2	0,76	7	4,90	2	2,53	1	3,13	3	12,50	—	—	15	2,65
54	3	1,14	—	—	—	—	—	—	2	8,34	—	—	5	0,88
55	1	0,38	1	0,70	1	1,27	—	—	—	—	—	—	3	0,53
56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	1	0,38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,18
Total	263	100,00	143	100,00	79	100,00	32	100,00	24	100,00	25	100,00	566	100,00
% %	46,46	—	25,26	—	13,95	—	5,65	—	4,24	—	4,41	—	—	—

cm, nous voyons que du 1<sup>er</sup> au 4<sup>me</sup> accouchement leur nombre augmente de plus en plus, c'est-à-dire que nous observons

au 1 <sup>er</sup> accouchement	66,81 %
au 2 <sup>me</sup> „	68,00 %
au 3 <sup>me</sup> „	71,80 %
au 4 <sup>me</sup> „	92,60 %.

Ce qui a été dit au sujet des rapports existant entre la longueur des filles et l'ordre d'accouchement des mères, s'applique en général également aux garçons (v. tabl. 19). Ici aussi les longueurs varient le plus, soit au-dessus, soit au-dessous de la moyenne, lors des premiers, deuxièmes et troisièmes accouchements, devenant plus stables aux accouchements ultérieurs.

Pour le total des accouchements, la longueur des garçons nouveaux-nés est le plus souvent de 50 cm. Il semble que lors du premier accouchement les mères accouchent de garçons plus longs (59,70 %) que les filles (46,49 %), observation analogue à celle qui a été faite pour le poids des nouveaux-nés. Chez les garçons nous pouvons également constater la même augmentation progressive de la longueur, selon l'ordre des accouchements, que nous avons observée chez les filles, en additionnant les longueurs de 49—51 cm: 1<sup>er</sup> accouchement — 68,06 %, 2<sup>me</sup>— 74,12 %, 3<sup>me</sup>— 78,48 %, et 4<sup>me</sup>— 81,23 %.

Si nous calculons, d'après les tableaux 18 et 19, la longueur moyenne des garçons et des filles pour chaque accouchement séparément, nous obtenons une série de chiffres très intéressants.

Tableau 20.

Longueur moyenne des filles légitimes et illégitimes d'après l'ordre de l'accouchement.

Accouchement	Nombre d'enfants	%	Longueur totale cm	Longueur moyenne cm
I	256	44,14	12 551	49,0
II	175	30,17	8 645	49,4
III	78	13,45	3 862,5	49,5
IV	27	4,66	1 342	49,7
V	21	3,62	1 035,5	49,3
VI et plus	23	3,90	1 143	49,7
Total	580	100,00	28 579	49,27

Il ressort du tableau 20 que la longueur des filles augmente progressivement jusqu'au 4<sup>me</sup> enfant, pour diminuer au 5<sup>me</sup> et augmenter de nouveau au 6<sup>me</sup> et plus loin.

Tableau 21.

Longueur moyenne des garçons légitimes et illégitimes d'après l'ordre des accouchements.

Accouchement	Nombre d'enfants	%	Longueur totale cm	Longueur moyenne cm
I	263	46,46	13 078,5	49,7
II	143	25,26	7 135,5	49,8
III	79	13,95	3 929,5	49,6
IV	32	5,65	1 591	49,7
V	24	4,24	1 215	50,6
VI et plus	25	4,41	1 254,5	50,2
Total	566	100,00	28 204	49,83

Dans ce tableau 21 qui concerne les garçons, nous ne pouvons pas constater une augmentation de longueur analogue. Cette augmentation ne s'observe qu'au 2<sup>me</sup> accouchement, tandis que lors des accouchements ultérieurs la longueur montre des oscillations insignifiantes.

Les rapports existant entre la longueur des nouveaux-nés et l'âge des mères sont exposés dans les tableaux 22 et 23.

En ce qui concerne les rapports existant entre la longueur des filles et l'âge des mères, nous pouvons avancer que les mères âgées de moins de 20 ans accouchent plus fréquemment de filles de 49 et 48 cm de longueur, celles de 50 cm occupant la troisième place. Les mères de plus de 20 ans accouchent d'enfants plus longs. On constate ainsi les plus grandes longueurs chez les enfants mis au monde par des mères de 25—29 ans. Ces mères ont également le plus grand nombre d'enfants: 195 ou 37,94 %.

Les rapports entre la longueur des garçons et l'âge des mères sont exposés dans le tableau 23.

Il ressort de ce tableau que les mères au-dessous de 20 ans accouchent aussi le plus souvent de garçons de 50 cm. Des oscillations tant au-dessus qu'au-dessous de 50 cm sont aussi fréquentes chez des mères jeunes que chez des plus âgées.

Tableau 22.  
 Filles légitimes d'après leur longueur et l'âge des mères.

Longueur cm	A g e d e l a m è r e												T o t a l	
	Au-dessous de 20 a.		20—24		25—29		30—34		35—39		40 et plus		abs.	%
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%		
42	—	—	—	—	1	0,51	—	—	—	—	—	—	1	0,19
43	—	—	—	—	1	0,51	—	—	—	—	—	—	1	0,19
44	—	—	—	—	2	1,02	—	—	—	—	—	—	2	0,39
45	—	—	3	2,68	1	0,51	2	1,74	1	1,67	—	—	7	1,36
45,5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1,67	—	—	1	0,19
46	—	—	3	2,68	4	2,05	3	2,61	1	1,67	—	—	11	2,14
47	—	—	9	8,04	8	4,11	10	8,70	3	5,00	1	5,88	31	6,03
47,5	—	—	—	—	1	0,51	—	—	—	—	—	—	1	0,19
48	4	26,67	21	18,75	27	13,85	17	14,78	7	11,66	3	17,65	79	15,38
48,5	—	—	—	—	1	0,51	—	—	—	—	—	—	1	0,19
49	7	46,67	24	21,43	45	23,08	24	20,87	15	25,00	1	5,88	116	22,58
49,5	—	—	—	—	—	—	1	0,87	—	—	—	—	1	0,19
50	3	20,00	42	37,50	70	35,90	40	34,78	21	35,00	6	35,29	182	35,42
50,5	—	—	—	—	3	1,54	—	—	—	—	—	—	3	0,58
51	1	6,66	6	5,36	22	11,28	16	13,91	6	10,00	3	17,65	54	10,51
52	—	—	2	1,78	8	4,11	2	1,74	3	5,00	3	17,65	18	3,51
53	—	—	1	0,89	1	0,51	—	—	—	—	—	—	2	0,39
54	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1,67	—	—	1	0,19
55	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1,66	—	—	1	0,19
56 et	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	—	—	1	0,89	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,19
Total	15	100,00	112	100,00	195	100,00	115	100,00	60	100,00	17	100,00	514	100,00
% %	2,92	—	21,79	—	37,94	—	22,37	—	11,67	—	3,31	—	100,00	—

Tableau 23.

## Garçons légitimes d'après leur longueur et l'âge des mères.

Longueur cm	A g e d e l a m è r e												Total	
	Au-dessous de 20 a.		20—24		25—29		30—34		35—39		40 et plus		abs.	%
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%		
44	—	—	—	—	1	0,57	—	—	—	—	—	—	1	0,20
44,5	—	—	1	0,93	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,20
45	—	—	3	2,77	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,59
46	—	—	2	1,85	3	1,72	1	0,86	1	1,39	1	5,00	8	1,58
47	1	6,25	4	3,70	7	4,02	2	1,71	3	4,17	2	10,00	19	3,75
47,5	—	—	1	0,93	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,20
48	2	12,50	11	10,18	13	7,48	8	6,84	7	9,72	1	5,00	42	8,28
48,5	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2,78	—	—	2	0,39
49	1	6,25	22	20,37	37	21,27	18	15,38	14	19,44	2	10,00	94	18,54
49,5	—	—	1	0,93	1	0,57	1	0,86	—	—	—	—	3	0,59
50	6	37,50	39	36,11	71	40,81	45	38,45	29	40,28	9	45,00	199	39,26
50,5	—	—	—	—	1	0,57	1	0,86	—	—	—	—	2	0,39
51	2	12,50	12	11,11	21	12,07	24	20,51	10	13,89	3	15,00	72	14,20
52	3	18,75	8	7,41	12	6,90	9	7,69	5	6,94	2	10,00	39	7,69
52,5	—	—	—	—	—	—	1	0,86	—	—	—	—	1	0,20
53	1	6,25	3	2,78	6	3,45	4	3,42	—	—	—	—	14	2,76
54	—	—	—	—	—	—	3	2,56	—	—	—	—	3	0,59
55	—	—	1	0,93	1	0,57	—	—	1	1,39	—	—	3	0,59
Total	16	100,00	108	100,00	174	100,00	117	100,00	72	100,00	20	100,00	507	100,00

Les tableaux 24 et 25 sont destinés à exposer l'influence de la profession des pères sur la longueur des nouveaux-nés.

Tableau 24.

Filles légitimes d'après leur longueur et le métier des pères.

Longueur cm	Agriculteurs		Travailleurs manuels		Travailleurs intellectuels		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
42	—	—	—	—	1	0,53	1	0,19
43	—	—	1	0,47	—	—	1	0,19
44	—	—	1	0,47	1	0,53	2	0,39
45	1	0,91	1	0,47	5	2,65	7	1,36
45,5	—	—	1	0,47	—	—	1	0,19
46	—	—	7	3,25	4	2,12	11	2,14
47	8	7,27	14	6,51	9	4,76	31	6,03
47,5	—	—	1	0,47	—	—	1	0,19
48	16	14,55	38	17,67	25	13,23	79	15,38
48,5	1	0,91	—	—	—	—	1	0,19
49	25	22,73	49	22,79	42	22,22	116	22,58
49,5	—	—	1	0,47	—	—	1	0,19
50	46	41,81	72	33,47	64	33,85	182	35,42
50,5	1	0,91	2	0,93	—	—	3	0,58
51	9	8,18	21	9,76	24	12,70	54	10,51
52	3	2,73	5	2,33	10	5,29	18	3,51
53	—	—	—	—	2	1,06	2	0,39
54	—	—	—	—	1	0,53	1	0,19
55	—	—	—	—	1	0,53	1	0,19
56 et 57	—	—	—	—	—	—	—	—
58	—	—	1	0,47	—	—	1	0,19
Total	110	100,00	215	100,00	189	100,00	514	100,00
% %	21,40	—	41,83	—	36,77	—	100,00	—

Ce tableau semble indiquer que les pères agriculteurs engendrent plus souvent des filles d'une longueur de 50 cm que les autres travailleurs corporels ou intellectuels, tandis qu'on observe des longueurs de 49 cm également chez les nouveaux-nés de tous les trois groupes.

Ce sont toutefois les travailleurs intellectuels qui produisent le plus grand nombre d'enfants dont la longueur dépasse 50 cm.

On ne peut faire aucune observation particulière concernant les rapports existant entre la longueur des garçons (tabl. 25) et le métier des pères, car les longueurs de 48—52 cm sont également représentées dans les trois groupes, ne différant que de quelques % insignifiants.

Tableau 25.

Garçons légitimes d'après leur longueur et le métier des pères.

Longueur cm	Agriculteurs		Travailleurs manuels		Travailleurs intellectuels		Total	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
44	—	—	1	0,55	—	—	1	0,20
44,5	1	0,70	—	—	—	—	1	0,20
45	1	0,70	—	—	2	1,10	3	0,59
46	1	0,70	3	1,63	4	2,20	8	1,58
47	4	2,82	9	4,91	6	3,30	19	3,75
47,5	—	—	1	0,55	—	—	1	0,20
48	10	7,04	15	8,20	17	9,34	42	8,28
48,5	2	1,41	—	—	—	—	2	0,39
49	23	16,20	38	20,77	33	18,13	94	18,54
49,5	2	1,41	1	0,55	—	—	3	0,59
50	61	42,97	71	38,80	67	36,81	199	39,26
50,5	1	0,70	—	—	1	0,55	2	0,39
51	21	14,79	26	14,21	25	13,74	72	14,20
52	10	7,04	14	7,65	15	8,24	39	7,69
52,5	—	—	—	—	1	0,55	1	0,20
53	5	3,52	3	1,63	6	3,30	14	2,76
54	—	—	—	—	3	1,64	3	0,59
55	—	—	1	0,55	2	1,10	3	0,59
Total	142	100,00	183	100,00	182	100,00	507	100,00

Tableau 26.

Rapports existant entre les poids et longueurs moyens des nouveaux-nés et l'ordre d'accouchement des mères.

Accouchement	Poids des garçons g	Poids des filles g	Longueur des garçons cm	Longueur des filles cm
I	3547	3360	49,7	49,0
II	3643	3529	49,8	49,4
III	3718	3547	49,6	49,5
IV	3665	3670	49,7	49,7
V	3893	3690	50,6	49,3
VI	3981	3516	50,2	49,7
Nombre d'enfants	571	580	566	580

Nous pouvons affirmer qu'en général la longueur des nouveaux-nés est très variable, fait que nous devons attribuer à plusieurs causes.

Les essais que nous avons effectués dans le but de découvrir quelques règles concernant la longueur des nouveaux-nés n'ont

pas abouti à des données sûres. Nous n'avons pu observer que quelques tendances, au-dessus et au-dessous de la longueur moyenne, ce qui a été souligné pour chaque tableau séparément. Il semble par contre que des rapports mieux définis existent entre le poids et la longueur des nouveaux-nés d'un côté, et l'ordre d'accouchement de la mère, de l'autre côté, ce que nous avons également déjà signalé.

Dans le but d'obtenir un aperçu général plus clair, nous exposons ici ces chiffres séparément (tabl. 26).

### III. Mesures de la tête.

Tableau 27.

Circonférence de la tête des garçons.

I Circonférence de la tête cm	II Nombre d'enfants		III $I \times II$
	abs.	%	
26	1	0,18	26
30	2	0,35	60
31	2	0,35	62
32	17	2,98	544
32,5	1	0,18	32,5
33	40	7,02	1320
33,5	3	0,53	100,5
34	84	14,74	2856
34,5	7	1,23	241,5
35	125	21,92	4375
35,5	11	1,93	390,5
36	101	17,71	3636
36,5	3	0,53	109,5
37	91	15,95	3367
37,5	4	0,70	150
38	47	8,25	1786
39	19	3,33	741
40	9	1,58	360
41	1	0,18	41
42	1	0,18	42
45	1	0,18	45
Total	570	100,00	20285,5

$$\text{Moyenne arithm.: } \frac{20285,5}{570} = 35,59$$

Comme le tableau 27 le montre, la circonférence de la tête (planum occipito-frontale) des garçons est le plus souvent de

35 cm, dans 125 cas ou 21,92 %, puis 36, 37 et 34 cm. Moins de 10 % sont représentés par d'autres mesures.

Chez les filles (tableau 28), nous constatons plus fréquemment des circonférences de tête de 34, 35, 36, 33, et 37 cm, tandis que d'autres mesures sont bien plus rares.

*La circonférence moyenne de la tête des garçons est de 35,59 cm, celle des filles de 34,88 cm, et la moyenne des deux ensemble est de 35,23.*

Tableau 28.  
Circonférence de la tête des filles.

I Circonférence de la tête cm	II Nombre d'enfants		I × II
	abs.	%	
31	6	1,03	186
31,5	1	0,17	31,5
32	26	4,48	832
32,5	6	1,03	195
33	69	11,90	2277
33,5	9	1,55	301,5
34	134	23,11	4556
34,5	7	1,21	241,5
35	111	19,13	3885
35,5	6	1,03	213
36	107	18,46	3852
36,5	3	0,52	109,5
37	61	10,52	2257
37,5	1	0,17	37,5
38	29	5,00	1102
39	3	0,52	117
39,5	1	0,17	39,5
Total	580	100,00	20233,0

$$\text{Moyenne arithm. : } \frac{20233}{580} = 34,88.$$

Le diamètre de la tête des garçons (diamètre fronto-occipitalis), ainsi que le tableau 29 l'indique, est le plus souvent de 12 cm, puis de 11 et 13 cm, avec seulement quelques cas isolés au-dessus et au-dessous de ces chiffres.

Le diamètre fronto-occipital de la tête des filles (tableau 30) est aussi le plus souvent de 12, puis de 11 cm, tandis que les autres mesures sont représentées par moins de 10 %.

Tableau 29.  
Diamètre fronto-occipital de la tête des garçons

I Diamètre fronto-occip. cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
9	4	0,71	36
9,5	1	0,18	9,5
10	20	3,52	200
10,5	14	2,47	147
11	146	25,70	1606
11,5	36	6,34	414
12	233	41,02	2796
12,5	25	4,40	312,5
13	70	12,32	910
13,5	2	0,35	27
14	13	2,28	182
15	4	0,71	60
Total	568	100,00	6700

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{6700}{568} = 11,79.$$

Tableau 30.  
Diamètre fronto-occipital de la tête des filles.

I Diamètre fronto-occip. cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
9	1	0,17	9
10	38	6,55	380
10,5	15	2,59	157,5
11	199	34,32	2189
11,5	45	7,76	517,5
12	230	39,66	2760
12,5	14	2,41	175
13	30	5,17	390
14	5	0,86	70
15	2	0,34	30
18	1	0,17	18
Total	580	100,00	6696

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{6696}{580} = 11,54.$$

Diamètre fronto-occipital moyen de la tête des garçons — 11,79 cm  
 " " " " " " " filles — 11,54 "  
 " " " des deux ensemble — 11,66 "

Tableau 31.  
Diamètre bipariétal de la tête des garçons.

I Diamètre bipariétal cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
8	14	2,46	112
8,5	17	2,98	144,5
9	184	32,29	1656
9,5	56	9,82	532,0
10	261	45,80	2610
10,5	12	2,11	126
11	17	2,98	187
11,5	2	0,34	23
12	4	0,70	48
13	1	0,18	13
14	2	0,34	28
Total	570	100,00	5479,5

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{5479,5}{570} = 9,61.$$

Le diamètre bipariétal de la tête des garçons (diameter biparietalis), comme l'indique le tableau 31, est le plus souvent de 10, 9 et 9,5 cm, toutes les autres mesures étant représentées par moins de 10 %.

Le diamètre bipariétal de la tête des filles est le plus fréquemment de 10, 9 et 9,5 cm, d'autres mesures étant représentées au taux de 5 %.

Tableau 32.  
Diamètre bipariétal de la tête des filles.

I Diamètre bipariétal cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
7,5	1	0,17	7,5
8	20	3,45	160
8,5	34	5,86	289
9	209	36,04	1881
9,5	58	10,00	551
10	231	39,84	2310
10,5	9	1,55	94,5
11	13	2,24	143
12	4	0,68	48
12,5	1	0,17	12,5
Total	580	100,00	5496,5

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{5496,5}{580} = 9,48.$$

Le diamètre bipariétal moyen de la tête des garçons — 9,61 cm  
 " " " " " " " " " filles — 9,48 "  
 Les deux ensemble . . . . . — 9,54 "

Pour la distribution des indices de la tête, nous nous basons sur la distribution des indices de la tête d'après le professeur R. Martin<sup>1)</sup> et nous divisons nos chiffres selon son système.

La distribution du professeur Martin est la suivante :

Dolichocéphales . . . . .	x—75,9
Mésocéphales . . . . .	76,0—80,9
Brachycéphales . . . . .	81,0—85,4
Hyperbrachycéphales . . . . .	85,5—x.

Tableau 33.

## Indices de la tête des garçons.

I	II	III	I	II	III
Indices	Nombre d'enfants	I × II	Indices	Nombre d'enfants	I × II
57,1	1	57,1	<b>80,2</b>	<b>18</b>	<b>1443,6</b>
64,3	1	64,3	81,8	67	5480,6
65,4	1	65,4	82,6	4	330,4
66,7	6	400,2	83,3	133	11078,9
67,9	1	67,9	<b>84,3</b>	<b>9</b>	<b>758,7</b>
69,3	9	623,7	85,5	15	1282,5
70,8	2	141,6	86,4	15	1296,0
71,4	6	428,4	87,1	8	696,8
72,4	8	579,2	88,2	4	352,8
73,5	4	294,0	90,7	63	5603,1
74,1	1	74,1	91,6	8	732,8
<b>75,0</b>	<b>63</b>	<b>4725,0</b>	94,7	1	94,7
76,8	54	4147,2	95,2	4	380,8
77,3	7	541,1	100,0	8	800,0
78,3	19	1487,7	105,6	1	105,6
79,2	25	1980,0	107,7	2	215,4
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>15676,9</b>	<b>Total</b>	<b>360</b>	<b>30652,7</b>

Il ressort du tableau 33 que 103 ou 18,1% des garçons nouveaux-nés sont dolichocéphales, 123 ou 21,7% mésocéphales, 213 ou 37,5% brachycéphales, et 129 ou 22,7% hyperbrachycéphales.

La moyenne arithmétique de l'indice de la tête des garçons (46329,6 : 568 = 81,5) est de **81,5**, donc brachycéphalie.

Tableau 34.  
Indices de la tête des filles.

I	II	III	I	II	III
Indices	Nombre d'enfants	I × II	Indices	Nombre d'enfants	I × II
50,0	1	50,0	81,8	100	8180,0
64,3	1	64,3	82,6	5	413,0
68,2	1	68,2	83,3	126	10494,8
69,3	7	485,1	84,3	4	337,2
70,8	5	354,0	85,4	14	1195,6
71,4	2	142,8	86,4	19	1641,6
72,6	13	943,8	87,1	20	1742,0
73,9	2	147,8	88,0	2	176,0
75,0	57	4275,0	90,6	77	6976,2
76,8	25	1920,0	91,7	8	733,6
77,3	16	1236,8	94,4	1	94,1
78,5	20	1570,0	95,1	3	285,3
79,2	29	2296,8	100,0	7	700,0
80,1	15	1201,5			
Total	194	14756,1	Total	386	32969,4

Les indices de la tête des filles sont exposés dans le tableau 34, d'après lequel nous constatons 89 ou 15,4% des filles

Tableau 35.  
Diamètre biacromial des épaules des garçons.

I	II	III	IV
Diam. biacr. des épaules cm	Nombre d'enfants	%	I × II
9	4	0,70	36
10	10	1,75	100
10,5	7	1,22	73,5
11	91	15,96	1001,0
11,5	11	1,93	126,5
12	178	31,22	2136
12,5	20	3,50	250
13	135	23,68	1755
13,5	6	1,05	81
14	80	14,03	1120
14,5	—	—	—
15	19	3,33	285
15,5	1	0,17	15,5
16	4	0,70	64
Total	570	100,00	7143,5

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{7143,5}{570} = 12,53.$$

dolichocéphales, 105 ou 18,1% mésocéphales, 249 ou 42,9% brachycéphales, et 137 ou 23,6% hyperbrachycéphales.

La moyenne arithmétique de l'indice de la tête (47725,5 : 580) est de 82,3, donc aussi brachycéphalie.

#### IV. Mesures des épaules, de la poitrine et des hanches.

Tableau 36.

Diamètre biacromial des épaules des filles.

I	II	III	IV
Diam. biacr. des épaules cm	Nombre d'enfants	%	I × II
9	5	0,86	45
9,5	1	0,17	9,5
10	24	4,13	240
10,5	5	0,86	52,5
11	93	16,03	1023
11,5	26	4,48	299
12	187	32,24	2244
12,5	22	3,79	275
13	131	22,58	1703
13,5	10	1,72	135
14	63	10,86	882
14,5	2	0,34	29
15	6	1,03	90
15,5	1	0,17	15,5
16	4	0,69	64
Total	580	100,00	7106,5

$$\text{Moyenne arithm.} = \frac{7106,5}{580} = 12,25.$$

Les tableaux 35 et 36 indiquent le diamètre biacromial (diameter biacromialis) des épaules. La majorité des nouveaux-nés présente un diamètre biacromial des épaules de 12 cm, puis de 13, 11 et 14 cm. Ils se trouvent au nombre de 484 ou 84,89%, les autres étant représentés en très petit nombre.

Le diamètre biacromial des épaules des garçons varie entre 9 et 16 cm, donc de 7 cm.

Le diamètre biacromial des épaules des filles est aussi de 9—16 cm avec une variation de 7 cm.

Les filles naissent aussi le plus souvent avec un diamètre acromial des épaules de 12, 13, 11 et 14 cm. On en constate 474 ou 81,71%.

Le diamètre biacrom. moyen des épaules des garçons est de 12,53 cm  
 " " " " " " " " filles " " 12,25 "  
 Les deux ensemble . . . . . 12,39 "

Tableau 37.

## Circonférence de la poitrine des garçons.

I Circonf. de la poitrine cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
28	1	0,18	28
29	5	0,88	145
30	14	2,46	420
31	31	5,44	961
31,5	1	0,18	31,5
32	60	10,53	1920
32,5	5	0,88	162,5
33	79	13,56	2607
33,5	5	0,88	167,5
34	99	17,36	3366
34,5	4	0,70	138
35	89	15,61	3115
35,5	3	0,52	106,5
36	73	12,81	2628
37	51	8,95	1887
37,5	2	0,34	75
38	27	4,74	1026
39	18	3,16	702
40	2	0,34	80
42	1	0,18	42
Total	570	100,00	19608

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{19608}{570} = 34,40.$$

La circonférence de la poitrine des garçons est le plus souvent de 34, 35, 33 et 36 cm. Les variations au-dessus et au-dessous sont assez grandes.

La circonférence de la poitrine des filles est pour la plupart de 34, 33, 35 et 32 cm. Chez elles aussi les variations au-dessus et au-dessous sont assez considérables.

Circonférence moyenne de la poitrine des garçons — 34,40 cm  
 " " " " " " " " filles — 34,01 "  
 Les deux ensemble . . . . . 34,20 "

Tableau 38.  
Circonférence de la poitrine des filles.

I Circonf. de la poitrine cm	II Nombre d'enfants		III I × II
	abs.	%	
27	1	0,17	27
28	1	0,17	28
29	5	0,86	145
30	20	3,45	600
30,5	1	0,17	30,5
31	47	8,12	* 1457
31,5	4	0,69	126
32	63	10,88	2016
32,5	2	0,35	65
33	93	16,06	3069
33,5	7	1,21	234,5
34	102	17,62	3468
34,5	3	0,52	103,5
35	92	15,89	3220
35,5	2	0,35	71
36	55	9,50	1980
36,5	1	0,17	36,5
37	41	7,08	1517
38	26	4,49	988
39	10	1,73	390
40	3	0,52	120
—	—	—	—
Total	579 *)	100,00	19692

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{19692}{579} = 34,01.$$

La majorité des garçons naît avec un diamètre bisiliacal des hanches (diameter bis-iliacalis) de 10, 9 et 11 cm. Nous en comptons 479 ou 84,33 %. Le diamètre bisiliacal des hanches varie entre 7 et 13 cm, donc de 6 cm.

Parmi les filles, nous constatons également un diamètre bisiliacal des hanches de 10, 9 et 11 cm, au total 472 cas ou 82,04 %. Ici aussi il varie de 7—13 cm, c'est-à-dire de 6 cm. Diamètre bisiliacal moyen des hanches des garçons . 9,94 cm.

” ” ” ” ” ” filles . . 9,75 ”  
Les deux ensemble . . . . . 9,84 ”

Afin d'obtenir un aperçu concernant toutes les mesures, nous allons résumer ici les chiffres touchant la moyenne du poids, de la longueur et des autres mesures des nouveaux-nés (tableau 41).

\*) Les données manquent pour un enfant.

Tableau 39.  
Diamètre bisiliacal des hanches des garçons.

I	II	III	IV
Diamètre bisiliac. cm	Nombre d'enfants	%	I × II
7	1	0,17	7
8	17	2,99	136
8,5	12	2,11	102
9	146	25,70	1314
9,5	15	2,64	142,5
10	221	38,91	2210
10,5	16	2,82	168
11	112	19,72	1232
12	24	4,22	288
12,5	2	0,35	25
13	2	0,35	26
Total	568	100,00	5650,5

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{5650,5}{568} = 9,94.$$

Tableau 40.  
Diamètre bisiliacal des hanches des filles.

I	II	III	IV
Diamètre bisiliac. cm	Nombre d'enfants	%	I × II
7	3	0,52	21
7,5	1	0,17	7,5
8	36	6,27	288
8,5	13	2,26	110,5
9	153	26,65	1377
9,5	18	3,13	171
10	243	42,33	2430
10,5	12	2,10	126
11	76	13,06	836
11,5	1	0,17	11,5
12	15	2,62	180
12,5	1	0,17	12,5
13	2	0,35	26
Total	574	100,00	5597

$$\text{Moyenne arithm. } \frac{5597}{574} = 9,75.$$

Tableau 41.  
Mesures moyennes des nouveaux-nés.

Mesures	Garçons	Filles	Garçons et filles	Nombre d'enfants
Poids . . . . .	3623	3467	3545	1151
Longueur . . . . .	49,83	49,27	49,55	1146
Circonférence de la tête. Diamètre fronto-occ. de la tête . . . . .	35,59	34,88	35,23	1150
Diamètre bipariétal de la tête . . . . .	11,79	11,54	11,66	1148
Indices de la tête . . . .	9,61	9,48	9,54	1150
Diamètre biacromial des épaules . . . . .	81,5	82,3	81,9	1148
Circonférence de la poi- trine . . . . .	12,53	12,25	12,39	1150
Diamètre bisiliacal des hanches . . . . .	34,40	34,01	34,20	1149
	9,94	9,75	9,84	1142

## V. Aperçu historique.

Comme je l'ai déjà mentionné au commencement du présent travail, peu de données anthropologiques concernant les nouveaux-nés estoniens ont été publiées jusqu'ici.

En 1880, le docteur A. v. Schrenck a publié sa dissertation<sup>2)</sup> basée sur les matériaux de la clinique gynécologique de l'Université de Tartu, dans laquelle il nous fournit quelques données au sujet des nouveaux-nés estoniens (tableau 42).

Tableau 42.  
Poids et mesures des enfants nés à terme.

	Poids g	Longueur cm	D. obl.	D. rect.	D. tr. maj.
Garçons 165 cas . . . . .	3315,8	50,65	13,77	12,12	9,64
Filles 165 cas . . . . .	3149,3	48,75	13,32	11,67	9,41
Total 330 cas . . . . .	3232,7	49,7	13,54	11,89	9,53
Différence entre filles et garçons . . . . .	166,5	1,9	0,45	0,45	0,23

En comparant ces données avec les nôtres (tableau 41), nous constatons une différence sensible entre les unes et les autres.

Les causes de cette différence peuvent être les suivantes :  
1) le nombre restreint des enfants mesurés par le docteur v. Schrenck ;

2) la différence de nos méthodes ;

3) la différence de nos matériaux.

Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où furent établies les données de Schrenck, ce n'étaient que les mères et les filles-mères les plus indigentes qui s'adressaient aux cliniques. Parmi les accouchées 38,6 % étaient des femmes mariées et 49,7 % des filles-mères. Chez M. v. Schrenck les données pour le reste de 11,7 % manquent.

Le docteur Kõrber<sup>3)</sup>, professeur de médecine légale à l'Université de Tartu, a aussi publié à la page 240 de son ouvrage (1884) quelques données concernant les nouveaux-nés estoniens.

Il a mesuré seulement 14 enfants, dont 7 garçons et 7 filles, tous décédés, lors de leur autopsie légale. Il confirme que tous ces enfants étaient nés à terme.

Leur poids moyen était de 3018 g, leur longueur de 50,2 cm, la circonférence de la tête de 32,8 cm, la circonférence de la poitrine de 29,4 cm. Il est difficile de comparer ces données avec celles qui ont été obtenues sur des nouveaux-nés vivants, mais dans quelques œuvres scientifiques de l'étranger, on cite malheureusement les données peu nombreuses du professeur Kõrber.

L'ouvrage du docteur Bidder<sup>4)</sup> a paru à la clinique gynécologique de l'Université de Tartu en 1893. Il nous fournit entre autre des renseignements au sujet des nouveaux-nés des primipares estoniennes âgées (140 cas). Il écrit à la page 68 : „Ich finde bei den Kindern meiner alten Erstgebärenden ein Durchschnittsgewicht von nur 3033 g. Die Länge betrug 50 cm, der Kopfumfang 34,7 cm.“

Le docteur Rooks<sup>5)</sup> dit que chez 875 nouveaux-nés à terme, il a constaté un poids moyen de 3540 g, une longueur de 50,5 cm et une circonférence de la tête de 34,75 cm. Les données du docteur Rooks proviennent de la clinique gynécologique de l'Université de Tartu.

Le statisticien H. Reiman<sup>6)</sup> a publié en 1928 un travail concernant les nouveaux-nés, en se basant sur des données fournies par l'Hôpital Central de la ville de Tallinn. Je ne peux malheureusement pas comparer ses données avec les miennes, nos méthodes de travail étant trop différentes.

A. M. Ritala<sup>7)</sup> nous fournit des données au sujet des nouveaux-nés finnois, à la clinique gynécologique de l'Université de Helsinki, en 1931. Ces données sont exposées dans le tableau 43.

Tableau 43.

		Garçons	Filles	Total
Matériel	I accouchement	877	841	1718
	II "	871	829	1700
Poids	I "	3371	3281	3327
	II "	3557	3426	3493
Longueur	I "	50,4	50,1	50,3
	II "	50,7	50,3	50,5

## VI. Les nouveaux-nés estoniens comparés à ceux d'autres nationalités.

Nous apportons ici quelques données internationales, dans le but d'obtenir un aperçu au sujet du poids et de la longueur des nouveaux-nés des autres peuples. Il n'existe que relativement peu de données dans ce domaine; d'autre part, elles sont assez difficiles à obtenir, et, les diverses méthodes d'examen étant très divergentes, il convient de considérer ces données avec toutes les réserves qu'elles peuvent éventuellement mériter. Mais elles nous donnent néanmoins une certaine représentation de l'état des choses. (V. tableaux 44 et 45.)

Tableau 44.

Poids moyen des nouveaux-nés de différentes nationalités.

Nationalité	Garçons		Filles		Total		Auteur
	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	
Norvégienne	3599,15	270	3452,15	283	3523,81	553	Kjølseth
Suédoise					3527		Petersen
Danoise	3387		3280				Heiberg
Estonienne	3623	571	3467	580	3545	1151	Lüüs
Française	3350	912	3250	783			Mac-Auliffe
Allemande							
(Rhénanie)	3360		3221				Fourmann
Grande-Russie	3230		3160				Tschepourkowsky
Japonaise	2940		2780				Miwa
Américaine					3525		Abott
Suisse					3172		Witzinger

Tableau 45.

Longueur moyenne des nouveaux-nés de différentes nationalités.

Nationalité	Garçons		Filles		Total		Auteur
	Longueur	Nombre	Longueur	Nombre	Longueur	Nombre	
Norvégienne	51,86	270	50,65	283	51,24	553	Kjölseth
Estonienne	49,83	566	49,27	580	49,55	1147	Lüüs
Française	50,0	912	49,0	783			Mac-Auliffe
Allemande	51,2		50,3				Daffner
Grande-Russie	50,5		49,5				Tschepourkowsky
Russe (Kharkoff)	49,5		48,3				Orschansky
Anglaise	49,6		49,1				Roberts
Japonaise	49,3		47,8				Nagahama
Juifs russes méridionaux	50,8		50,0				Weissenberg

Si nous comparons le poids et la longueur des nouveaux-nés estoniens avec les mesures correspondantes des nouveaux-nés d'autres nationalités (tableaux 44 et 45), nous constaterons que les nouveaux-nés estoniens se classent parmi les plus grands enfants des nations civilisées et ne peuvent être comparés qu'avec ceux des peuples nordiques.

Le poids des garçons dépasse celui des filles de 156 g ; les enfants légitimes sont aussi de 142 g plus lourds que les enfants illégitimes.

La longueur des nouveaux-nés estoniens est également remarquable et correspond bien aux mesures des nouveaux-nés d'autres nationalités.

Le poids et la longueur des nouveaux-nés dépendent de l'ordre de l'accouchement, se trouvant ainsi en liaison avec l'âge de la mère également, bien que les jeunes mères soient aussi parfaitement capables d'accoucher d'enfants normaux.

La fréquence des jumeaux doit être spécialement soulignée : sur 43,3 accouchements il y en a un à jumeaux, soit 2,3 %. Chez le docteur v. Schrenck ce chiffre s'élève à un accouchement à jumeaux pour 51,7 cas, soit 1,9 %, chez le docteur Bidder nous trouvons 1,5 % ou un accouchement à jumeaux sur 66,5 cas. Veit\*) a constaté 1,12 % de jumeaux sur 13 millions d'accouchements.

Il faut également signaler que pour 100 filles il y a seulement 102,5 garçons. En général on compte que pour 100 filles

\*) Bidder, loco citato p. 64.

il naît 106,3 garçons. Le docteur Schrenck note ce rapport comme étant de 100:113,3, le docteur Bidder — 100:130,9.

En terminant le présent ouvrage, je me fais le devoir et le plaisir de présenter mes remerciements les plus sincères à M. le professeur J. Miländer, pour l'autorisation qu'il m'a accordée d'employer pour mon travail les feuilles de malades de la section d'accouchement de sa clinique, d'où j'ai pu puiser tous les matériaux qui m'étaient nécessaires, de même que pour la permission d'utiliser la bibliothèque de ladite clinique, qui m'a été d'un grand secours et d'une utilité très importante.

Je remercie bien cordialement le chef du Bureau Municipal de Statistique de Tartu, M. A. Isotamm, et son adjoint, M. W. Laanenbek, qui, avec leur personnel, m'ont aidé à résoudre quelques problèmes d'ordre technique.

## Bibliographie.

- 1) Martin, Rudolf, Lehrbuch der Anthropologie. 2. Aufl. Jena 1928.
- 2) Schrenck, August von, Studien über Schwangerschaft, Geburt und Wochenbett bei der Estin. Dissertation. Dorpat 1880.
- 3) Körber, Die Durchschnittsmasse ausgetragener Neugeborener und ihre Lebensfähigkeit, berechnet aus den Jahresberichten der Findelhäuser in St. Petersburg und Moskau. Vierteljahrsschrift f. gerichtl. Med. und öffentl. Sanitätswesen, Bd. 40, 1884.
- 4) Bidder, Friedrich, Über alte Erstgebärende. Dissertation. Mitau 1893.
- 5) Rooks, Gerhard, Mõnda vastsündinud laste ja nende päramiste mõõtu-dest. Eesti Arst 1925, lk. 133.
- 6) Reiman, H., Vastsündinute pikkus, kaal ja peamõõdud Tallinnas 1926—1927. Eesti Statistika 1928, lk. 525.
- 7) Ritala, A. M., Über die anthropologischen Masse des finnischen Neugeborenen. Annales Instituti Obstetrici et Gynecologici Universitatis (Helsinki-Helsingfors), tom. VII, anno MCMXXXI.
- 8) Mac-Auliffe, Dr. Léon, Développement — Croissance. Paris 1923.
- 9) Halban-Seitz, Biologie und Pathologie des Weibes. Bd. VI, Teil I. Berlin-Wien 1925.
- 10) Kjölseth, Marie, Untersuchungen über die Reifezeichen des neugeborenen Kindes. Monatsschrift f. Geb. und Gyn., Bd. 38, 1913.
- 11) Gutfeld, Dr. med. Fritz v., Über den Einfluss körperlicher und sozialer Verhältnisse der Mütter auf die Körpermasse ihrer Neugeborenen. Zeitschrift f. Geb. und Gyn.. Bd. 73, 1913.

## Table des matières.

	Pages.
I. Matériaux . . . . .	3
II. Poids et taille . . . . .	5
Poids . . . . .	6
Taille . . . . .	16
III. Mesures de la tête . . . . .	27
IV. Mesures des épaules, de la poitrine et des hanches . . . . .	33
V. Aperçu historique . . . . .	37
VI. Les nouveaux-nés estoniens comparés à ceux d'autres nationalités . .	39
Bibliographie . . . . .	42